

ROPÄISCHE GEMEINSCHAFT  
R KOHLE UND STAHL  
OHE BEHÖRDE

MMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
CHARBON ET DE L'ACIER  
AUTE AUTORITÉ

OMUNITA' EUROPEA  
L CARBONE E DELL'ACCIAIO  
LTA AUTORITA'

ROPESE GEMEENSCHAP  
OR KOLEN EN STAAL  
DGE AUTORITEIT

# Bulletin mensuel d'information

---

LUXEMBOURG

Décembre 1957

2<sup>e</sup> année - numéro 8

Bulletin mensuel  
d'Information

## INSTITUTIONS ET RELATIONS EXTERIEURES

### INSTITUTIONS

1.- Assemblée Commune. L'Assemblée Commune s'est réunie du 5 au 9 novembre, à Rome, pour sa session extraordinaire constitutive de l'exercice 1957-58.

M. Hans Furler, du groupe démocrate chrétien, a été réélu à la présidence.

Les membres du Conseil spécial de Ministres ont assisté à la dernière journée des débats et ont eu un échange de vues avec les membres de l'Assemblée et de la Haute Autorité sur les problèmes que pose la coordination des politiques conjoncturelles des Etats membres.

A l'issue de la session, des résolutions ont été adoptées, qui concernaient:

- la coordination des transports européens;
- la migration et la libre circulation des travailleurs dans la Communauté;
- la sécurité dans les mines;
- la politique commerciale de la Communauté.

La prochaine session extraordinaire de l'Assemblée Commune aura lieu à Strasbourg du 24 au 28 février 1958.

2.- Conseil de Ministres. Dans sa session du 19 novembre, le Conseil de Ministres:

- a donné l'avis conforme permettant à la Haute Autorité d'accorder à la France et à l'Italie les exceptions demandées à l'harmonisation des droits extérieurs à la fin de la période de transition et a formellement approuvé le tableau des droits harmonisés qui seront alors appliqués par les pays de la Communauté;
- a approuvé le texte de la Convention européenne concernant la sécurité sociale des travailleurs migrants qui a depuis été signée à Rome le 9 décembre par les minis-

tres du travail des gouvernements des six Etats membres (1);

- a adopté un projet de réglementation pour la circulation entre les pays de la Communauté de la ferraille et des rails usagés qui modifie la réglementation, introduite en novembre 1954, en instituant un certificat spécial de libre pratique ainsi qu'un certificat de contrôle pour les échanges;
- a donné son accord sur les mesures tarifaires semestrielles pour le premier semestre 1958, concernant des suspensions et réductions de droits, intervenant dans le cadre de contingents ou non, de certains produits du marché commun, et sur une procédure de mise en application de ces mesures;
- a décidé la publication au Journal Officiel de la Communauté du Protocole entre la Haute Autorité et le Conseil sur les moyens d'assurer une politique coordonnée dans le domaine de l'énergie (2).

De plus, le Conseil a procédé à l'examen des travaux de la commission technique "Transports routiers" et des propositions de la Haute Autorité, concernant l'établissement d'une règle pratique de formation de prix minima et maxima par route en trafic international et des mesures de contrôle nécessaires. Le Conseil a décidé la poursuite des études et le dépôt de conclusions pour le 31 décembre 1957.

En outre, un échange de vues a eu lieu entre le Conseil et la Haute Autorité sur l'harmonisation des régimes de sécurité sociale et sur les problèmes posés par l'inclusion des produits du Traité dans la zone de libre échange projetée avec les pays tiers.

3.- Comité Consultatif. Le Conseil spécial de Ministres a nommé membre du Comité Consultatif, dans la catégorie des producteurs, M. Hubertus ROLSHOVEN, président du comité de direction des "Saarbergwerke A.G.", en remplacement de M. Pierre COUTURE, démissionnaire, et pour le mandat de celui-ci restant à courir, c'est-à-dire jusqu'au 14 janvier 1959.

---

(1) Voir plus loin N° 27.

(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, novembre 1957 (N° 13) et Journal Officiel de la Communauté du 7 décembre 1957.

RELATIONS EXTERIEURES

4.- Accord tarifaire entre le Royaume-Uni et la Communauté.  
Les gouvernements du Royaume-Uni et des six pays membres de la Communauté, ainsi que la Haute Autorité, ont signé le 25 novembre à Luxembourg un accord tarifaire réduisant de façon substantielle les droits de douane sur les produits sidérurgiques au Royaume-Uni et dans la Communauté (1).

---

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, novembre 1957 (N° 4).

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ COMMUN

ACIER

5.- Les enregistrements de commandes nouvelles de produits laminés ont nettement augmenté en octobre, s'établissant à 3 596 000 tonnes soit près de 13 % de plus qu'en septembre, mais restant toujours en dessous du niveau de l'année dernière: - 4,5 % par rapport à octobre 1956 (1).

Pour les dix premiers mois de l'année, les commandes totales ne sont que légèrement inférieures à celles de l'année précédente, malgré une forte diminution des commandes en provenance des pays tiers. Les commandes intérieures de la Communauté, notamment celles en provenance d'un autre pays que celui du fournisseur, sont en effet toujours en progrès:

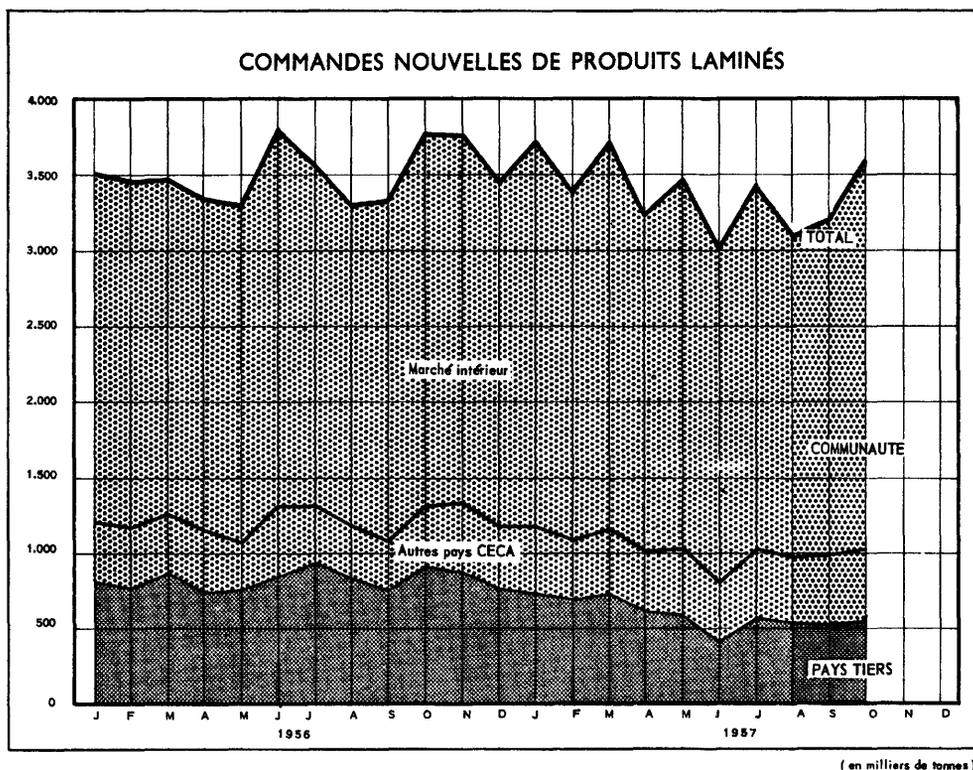
	<u>Janvier-octobre</u> <u>1956</u>	<u>Janvier-octobre</u> <u>1957</u>	<u>Différence</u>
	<u>(moyennes mensuelles en milliers de tonnes)</u>		
Marchés intérieurs	2 279	2 360	+ 3,5 %
Autres pays de la CECA	379	432	+ 14 %
Pays tiers	823	596	- 27,6 %
Total	<u>3 481</u>	<u>3 388</u>	<u>- 2,7 %</u>
	<u>=====</u>	<u>=====</u>	<u>=====</u>

Il semble cependant que l'augmentation enregistrée en Allemagne et en France est due, en partie, pour ce premier pays à l'imminence d'une hausse de prix, et pour le second à des commandes passées en raison des taux de change différents qui existaient jusqu'au 28 octobre (2).

---

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 1

(2) Voir plus loin No. 18.



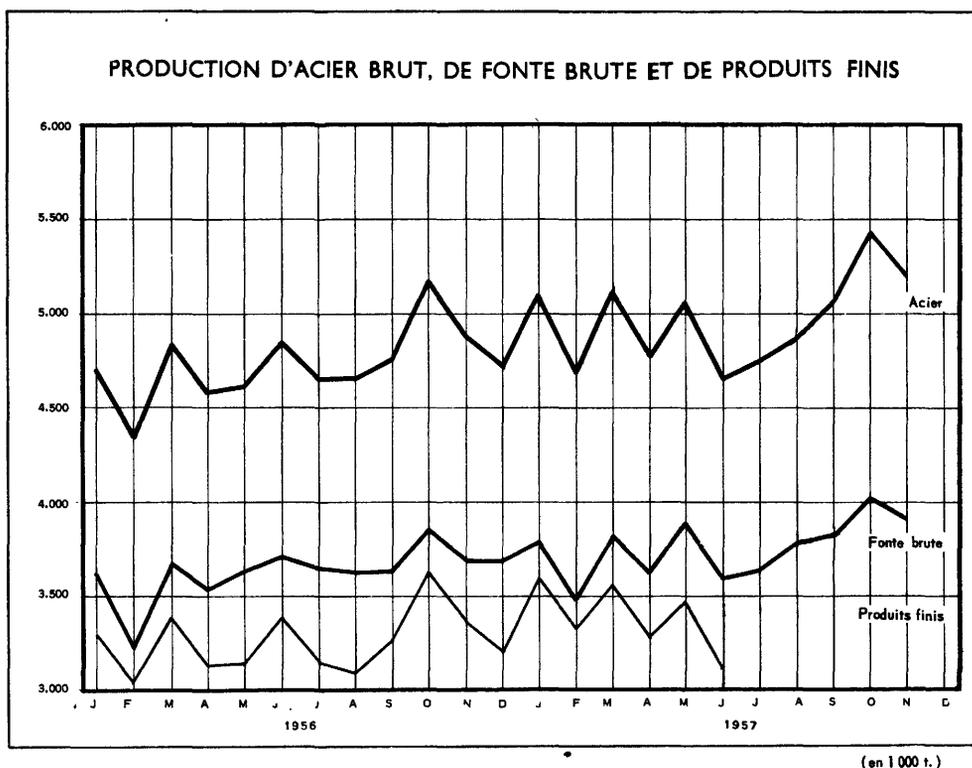
Néanmoins, l'évolution divergente, qui caractérisait dans les derniers mois, d'une part, l'Allemagne, la France et l'Italie, et d'autre part, la Belgique, le Luxembourg, et dans une moindre mesure les Pays-Bas, semble se confirmer. Alors que la situation se maintient dans le premier groupe à cause de l'importance du marché intérieur, le second subit le contre-coup de la diminution des commandes en provenance des pays tiers.

Malgré l'augmentation des livraisons des usines, dont le niveau est plus élevé que celui des commandes, le volume des commandes en carnet reste considérable (13,8 millions de tonnes fin septembre), ce qui permettra probablement de maintenir, pendant les prochains mois, une production élevée.

6.- La production d'acier brut s'établit à 5 193 000 tonnes en novembre après avoir enregistré un nouveau record avec 5 429 000 tonnes en octobre qui est traditionnellement le mois le plus fort de l'année. Pour les onze premiers mois de 1957 l'avance est de plus de 5 % par rapport à la même période de 1956 (1).

Pour la fonte, la production atteint 3 889 000 tonnes en novembre contre 4 016 000 tonnes en octobre. Mais l'avance de 1957 sur 1956, pour les onze premiers mois, soit 3,5 %, reste toujours en deçà de celle de l'acier (1).

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 1



7.- Evolution des prix. - En France, à la suite des récentes mesures monétaires incluant les matières premières dans les produits soumis à la taxe de 20 % sur les importations, les usines sidérurgiques ont déposé de nouveaux barèmes de prix pour les produits laminés applicables à partir du 8 novembre (1). L'augmentation moyenne des prix de base est de 7,37 % pour l'acier Thomas et de 5 % pour l'acier Martin. Comme cela avait été le cas pour les relèvements de prix des 18 avril et 5 août derniers, les extra ont été majorées dans la même mesure que les prix de l'acier Thomas. La hausse totale qu'ils ont subie, depuis le 18 avril 1957, est de 16 %. Les majorations et minoration de tonnage, tout comme les bonifications accordées aux marchands de fer stockistes, restent inchangées.

Pour les fontes, Les entreprises françaises et sarroises ont aussi augmenté leurs prix à compter du 8 novembre. Par rapport au niveau du 5 août dernier, les augmentations sont de 11,18 à 11,97 % pour les fontes de moulages, de 9,93 à 12,39 % pour les fontes d'affinage, de 11,81 à 11,94 % pour les fontes spiegel et de 7,23 à 11,87 % pour les fontes spéciales. Les producteurs français de ferro-manganèse ont relevé leurs prix à partir du 1er novembre. Par rapport au niveau du 10 janvier 1957, l'augmentation varie de 5,84 à 6,16 %.

(1) Voir plus loin No. 18.

Les producteurs d'aciers spéciaux français et sarrois ont également déposé, à partir du 8 novembre, des barèmes en hausse de 6 % pour les aciers de construction au carbone, et de 5 à 7 %, selon les teneurs en alliage, pour les aciers alliés de construction. Les extra pour les aciers au carbone ont été également majorés, la hausse totale étant de 16 % par rapport à avril 1957. Les majorations et minorations de tonnage, ainsi que les bonifications aux négociants, n'ont pas été modifiées.

En Italie, les principaux producteurs de fonte ont déposé des barèmes en baisse à partir du 25 octobre ou du 1er novembre. Par rapport à décembre ou janvier 1957, les prix des fontes phosphoreuses de moulages diminuent de 5,36 %, ceux des fontes hématites de moulage de 1,75 % et ceux des fontes hématites d'affinage de 7,27 à 11,82 %.

La plupart des producteurs de ferro-manganèse ont également baissé leurs prix entre le 2 et le 8 novembre. Par rapport au niveau de juillet 1957, ces réductions sont de l'ordre de 5,51 à 5,88 %.

Enfin, les principaux producteurs italiens d'aciers alliés de construction ont déposé des barèmes en baisse de 2 à 8 % pour les nuances contenant du nickel.

En Allemagne, les entreprises ont majoré de 3 à 5 %, à partir du 23 novembre, les prix de leurs produits laminés. Pour les produits pris isolément, ces majorations s'appliquent dans les mêmes proportions pour les qualités Thomas et S.M. Pour la plupart des produits, l'augmentation est de 4,3 à 5 %. Pour les coils à chaud, elle est de 3,2 % pour la qualité Thomas et de 3,5 % pour la qualité S.M.; pour les larges plats de 3,7 % en Thomas et de 3,8 % en S.M. Les extra ont été également majorés de 4 % (1).

8.- En ce qui concerne le minerai de fer, les producteurs français ont déposé de nouveaux barèmes de prix en hausse, valables à partir du 12 novembre 1957.

Par rapport aux derniers prix, mis en vigueur le 1er janvier 1957, l'augmentation des prix de base et des extra, résultant de ces nouveaux barèmes, est de 20 %. Cette augmentation semble résulter uniquement des nouvelles dispositions prises par le Gouvernement français le 28 octobre assujettissant également le minerai au régime des changes établi par le décret du 10 août 1957 (2).

9.- La situation du marché commun de la ferraille continue à être équilibré grâce à une augmentation des importations qui compense largement l'insuffisance de la progression des ressources intérieures; en effet les importations de 1957 dépassent d'environ 28 % celles de 1956, pour les neuf premiers mois.

---

(1) Pour la comparaison des prix entre les pays de la Communauté, voir Annexe statistique, tableaux 3 et 4.

(2) Voir plus loin, No. 18.

	Janvier-septembre 1956	Janvier-septembre 1957	Différence
(moyennes mensuelles en milliers de tonnes)			
Ressources propres des usines (1)	1 185	1 250	+ 65
Collecte intérieure	743	770	+ 27
<u>Ressources inté- rieures</u>	1 928	2 020	+ 92
Importations des pays tiers	266	341	+ 75
<u>Disponibilités totales</u>	2 194	2 361	+ 167
<u>Consommation totale</u>	2 197	2 326	+ 129

Les prix de la ferraille de la Communauté ont évolué comme suit (en dollars par tonne) (2) :

	Janvier 1957	Juin 1957	Novembre 1957
Allemagne (R.F.)	44,48	39,61	39,64
Belgique	48,57	42,50	37,25
France	44,00	41,00	33,20(3)
Italie	52,79	47,20	40
Luxembourg	46,96	42,65	43,14
Pays-Bas	50,48	42,86	42,86

A ces prix s'ajoute le taux des contributions de péréquation pour la ferraille importée qui, pour novembre et décembre 1957, reste fixé à 10,50 dollars.

Le "composite price" américain est encore en baisse. Il a atteint fin novembre le niveau le plus bas depuis fin 1954 avec 32,33 dollars.

- 
- (1) Pour harmonisation avec la méthode suivie dans les programmes prévisionnels, les tonnages vendus par les usines sidérurgiques (90 000 tonnes par mois en 1957) sont désormais maintenus dans les ressources propres et exclus de la collecte intérieure.
- (2) Prix départ chantier des négociants, hors taxes.
- (3) Cours de change ff. 420 = 1 unité de compte.

## CHARBON

10.- La situation du marché commun du charbon reste caractérisée par une accentuation de la détente qui se fait sentir depuis plusieurs mois déjà.

Les besoins de la consommation, tout en restant élevés, reflètent un ralentissement de l'expansion. C'est le cas notamment des cokeries qui, dans certaines régions, ne marcheraient plus au maximum de leur capacité.

Les stocks, d'un niveau plus élevé que l'année dernière, doivent être considérés comme convenables dans toutes les catégories de consommateurs, y compris le secteur "foyers domestiques". Ce dernier en effet, malgré une faible consommation durant la campagne 1956/57 et des stocks en cave à la fin de l'hiver, a procédé en général à des enlèvements considérables durant l'été.

L'équilibre qui règne pour l'ensemble du marché de la Communauté, au niveau actuel, d'une part, des disponibilités indigènes et d'importation et, d'autre part, des besoins de la consommation, laisse apparaître cependant des positions divergentes selon les régions. C'est ainsi que les bassins belges subissent d'une manière plus sensible la conjonction des différents éléments du marché avec pour conséquence une poussée des stocks à la mine.

Les conditions actuelles du marché permettent de prévoir que l'approvisionnement des consommateurs sera assuré durant les mois qui viennent. Mais il reste deux inconnues : une dureté plus ou moins forte de l'hiver et une conjoncture incertaine.

11.- La production de houille reste toujours stationnaire. Elle s'est redressée au mois d'octobre et novembre après la diminution importante des mois d'août et septembre due à la diminution des jours ouvrés et à l'épidémie de grippe (1). Pour les onze premiers mois de 1957 la production est d'environ 0,60 % inférieure à celle de la même période de 1956.

La production de coke, en revanche, reste en progrès dépassant d'environ 3,5 % celle de l'année 1956, pour les dix premiers mois (1).

---

(1) Pour plus de détails voir Annexe statistique, tableau 2.

12.- Les importations de houille en provenance des pays tiers ont diminué de façon appréciable entre août et septembre, passant de 3 911 000 tonnes à 3 439 000 tonnes. Elles ont de nouveau augmenté en octobre en atteignant 3 848 000 tonnes. La moyenne mensuelle des dix premiers mois dépasse de plus de 21 % celle de la même période de 1956.

Les taux de fret transatlantique se situaient fin novembre à un niveau légèrement inférieur à 30 shillings la tonne pour voyage simple.

13.- Les stocks de houille dans les mines de la Communauté s'é-  
tablissaient fin octobre 1957 à 7 098 000 tonnes contre 6 639 000  
tonnes fin octobre 1956. L'augmentation est générale dans tous les  
pays sauf en France: 4 766 000 tonnes contre 5 156 000 tonnes aux  
mêmes dates. Elle est particulièrement forte en Belgique: 864 000  
tonnes contre 221 000.

Les stocks de coke dans les cokeries, avec 1 102 000 tonnes  
fin octobre 1957, enregistrent un net progrès sur le niveau de fin  
octobre 1956 (629 000 tonnes).

14.- Prix du charbon. Dans sa lettre du 21 juin 1957 au sujet des modalités de financement de la prime de poste, la Haute Autorité avait signalé la nécessité d'examiner, avec le Gouvernement fédéral d'Allemagne, la suppression à une date antérieure au 31 mars 1958 du remboursement actuel de l'assurance-pension des mineurs, dans le cas où des éléments nouveaux apparaîtraient dans le domaine des prix du charbon allemand (1).

A la suite de la hausse de prix intervenue fin septembre 1957, le Gouvernement fédéral s'est déclaré prêt à procéder à un tel examen avec la Haute Autorité (2). Celle-ci a procédé alors à une étude des coûts et recettes de l'industrie charbonnière de la Ruhr, et a fait savoir au Gouvernement fédéral que les mines allemandes pouvaient prendre à leur charge, immédiatement et sans nouvelle augmentation des prix actuels de vente, un montant de 1,50 DM par tonne du dégrèvement s'élevant à 2,11 DM par tonne que constitue le remboursement actuel de l'assurance-pension des mineurs. Les 0,61 DM restants seraient alors pris en charge par les entreprises charbonnières à partir du 31 mars 1958.

La Haute Autorité a demandé au Gouvernement fédéral de prendre contact avec elle pour étudier les possibilités de solution de cette question.

---

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, juillet 1957 (No 20).

(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, octobre 1957 (No 15) et novembre 1957 (No 12)

15.- Auparavant, à la suite de la même hausse des prix du charbon de la Ruhr, le Gouvernement fédéral allemand avait fait savoir à la Haute Autorité, par lettre du 26 septembre, qu'il étudiait la possibilité d'exonérer les importations de charbon, en provenance tant des pays tiers que des pays de la Communauté, du droit compensant la taxe sur le chiffre d'affaires, dans le but de renforcer la concurrence sur le marché intérieur du charbon. La Haute Autorité a répondu au Gouvernement fédéral qu'elle était opposée à une telle mesure. car:

- en ce qui concerne les importations de charbon provenant des autres Etats membres, elle établirait une discrimination en faveur des producteurs de ces pays au détriment des producteurs allemands;
- en ce qui concerne le charbon importé des pays tiers, elle accentuerait la différence entre les prix rendu du charbon de la Communauté et ceux du charbon américain qui sont souvent inférieurs aux premiers dans plusieurs régions de la République fédérale, étant donné les taux de fret actuels.

16.- La Haute Autorité a approuvé un nouveau barème des prix des charbons belges accusant une hausse de 0,28 dollars (unités de compte) en moyenne en contrepartie des augmentations des charges salariales et sociales, sauf en ce qui concerne les charbons extraits par les charbonnages de Campine qui renoncent au bénéfice de cette augmentation.

D'autre part, il a été introduit à cette occasion, dans les nouveaux barèmes certaines caractéristiques conformes à la classification internationale des houilles (1).

17.- Les charbonnages français ont déposé de nouveaux barèmes de prix applicables à dater du 11 novembre 1957.

La hausse moyenne est de 6,79 %, soit 1,07 dollar par tonne, pour le bassin du Nord/Pas-de-Calais, et de 7,38 %, soit 1,02 dollars par tonne pour le bassin de Lorraine.

Les Saarbergwerke ont déposé également un nouveau barème, applicable à la même date, qui fait ressortir une hausse moyenne de 11,26 %, soit 1,66 dollar par tonne.

---

(1) Voir Décision No 22-57 du 30 octobre 1957. Journal Officiel de la Communauté du 4 novembre 1957.

## MESURES MONÉTAIRES FRANÇAISES

18.- Par décret du 10 août 1957, le Gouvernement français avait décidé que tous les règlements entre la zone franc et les pays extérieurs à cette zone étaient soumis à un prélèvement ou donnaient lieu à un versement de 20 % (1).

Cependant un arrêté, relatif aux modalités d'application de ce décret dans le domaine commercial, suspendait ce prélèvement ou ce versement pour un certain nombre de produits, dont ceux du Traité.

L'arrêté du 28 octobre vient d'abroger ces modalités. Toutes les importations et exportations françaises, y compris celles des produits du Traité, sont maintenant soumises au prélèvement ou bénéficiaires du versement de 20 %.

19.- A la suite des mesures monétaires prises par le Gouvernement français, la Haute Autorité a précisé les conditions dans lesquelles le calcul des prix de vente en monnaies étrangères doit être effectué pour être conforme au Traité et aux décisions d'application prises par la Haute Autorité.

Le calcul du prix dans une monnaie étrangère doit être effectué de telle manière que la recette effectivement acquise au vendeur soit identique à celle qu'il aurait perçue si la vente avait été faite dans les mêmes conditions à un acheteur compris dans la même zone monétaire que le vendeur.

En particulier, compte tenu des mesures relatives au régime des échanges et des règlements extérieurs à la zone franc prises par le Gouvernement français en août et en octobre 1957, ce résultat est obtenu pour les contrats de vente conclus postérieurement au 27 octobre 1957 en appliquant au prix en francs français le taux de change officiel en France, augmenté du versement de 20 % prévu dans ces mesures.

---

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, octobre 1957 (No 17).

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

20.- Péréquation en faveur du charbon belge.- La Haute Autorité a abrogé le prélèvement de péréquation sur les mines allemandes prévu au paragraphe 25 de la Convention (1). Cette abrogation entrera en vigueur le 11 décembre 1957. La Haute Autorité a en effet constaté que les ressources disponibles à cette date couvriront le financement des aides dues par la Haute Autorité aux entreprises charbonnières belges jusqu'à l'expiration de la période de transition.

Rappelons que le prélèvement de péréquation sur les mines néerlandaises avait été supprimé par la Haute Autorité au mois de juin dernier, les prix de revient de ces mines ne se trouvant plus en dessous du prix de revient moyen de la Communauté (2).

---

(1) Décision N° 23-57 du 27 novembre 1957. Journal Officiel de la Communauté du 7 décembre 1957.

(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, juillet 1957 (N°25) et Décision N° 15-57 du 21 juin 1957. Journal Officiel de la Communauté du 24 juin 1957.

DEVELOPPEMENT DU MARCHE COMMUN

INVESTISSEMENTS

21.- Enquête sur les investissements. - La Haute Autorité effectue chaque année auprès des entreprises de la Communauté une enquête sur les investissements réalisés, engagés ou projetés. Les résultats de l'enquête 1957 viennent d'être publiés dans un rapport qui retrace l'évolution des dépenses d'investissements depuis 1952 et comporte une estimation des dépenses et possibilités de production prévues pour les prochaines années (1).

En dépit de la haute conjoncture, les dépenses d'investissements dans l'industrie houillère n'ont pas encore rejoint le niveau des années antérieures à 1955, alors que dans la sidérurgie et les mines de fer elles atteignent des niveaux records :

(en millions de dollars)

	Dépenses effectives					Dépenses prévues (2)	
	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Industrie houillère	505	461	450	416	426	620	597
Industrie sidérurgique et mines de fer	574	570	483	555	620	862	593
Total	1 079	1 031	933	971	1 046	1 482	1 190

22.- En ce qui concerne l'industrie houillère, les dépenses d'investissements dans les sièges d'extraction sont restées au niveau moyen de 250 millions de dollars entre 1952 et 1956. Les prévisions pour 1957 et 1958 atteignent respectivement 364 et 330 millions de dollars.

- 
- (1) Voir Les investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté. Rapport sur l'enquête 1957, Service des Publications de la Communauté, septembre 1957.
  - (2) Les dépenses prévues pour l'année en cours ne pourront sans doute pas être toutes réalisées; des dépenses, encore imprévues lors de l'enquête, viendront par contre s'ajouter vraisemblablement aux prévisions relatives à l'année 1958.

Malgré ce redressement, l'extraction de houille progressera à un rythme moins rapide que les besoins. Les possibilités théoriques d'extraction, déduites des programmes connus, devraient passer de 262 millions de tonnes en 1956 à 278,5 millions de tonnes en 1960. L'extraction effective dépendra, quant à elle, des possibilités de recrutement des ouvriers du fond et de la durée du travail. A plus long terme, les possibilités d'extraction ne pourront être sensiblement accrues que par la création de nouveaux sièges; cette condition devrait figurer au premier plan des préoccupations des producteurs.

Dans les cokeries minières et indépendantes de la Communauté les dépenses d'investissements s'étaient stabilisées au cours des années 1955 et 1956, à un niveau légèrement supérieur à 64 millions de dollars, très en dessous de celui qui avait été atteint au cours des années 1952 (97 millions de dollars) à 1954 (87 millions de dollars). La même remarque doit être faite si, pour donner une vue d'ensemble de la cokéfaction, les dépenses pour cokeries sidérurgiques sont rapprochées des chiffres précédents; entre 1952 et 1956, ces dépenses sont en effet demeurées voisines ou un peu en dessous de 22 millions de dollars par an. Pour toutes les catégories de cokeries, un redressement appréciable est au contraire attendu au cours des années 1957 et 1958.

Si les programmes connus sont réalisés, les possibilités théoriques de production de coke passeraient de 78 millions de tonnes en 1956 à 92 millions de tonnes en 1960. Même si, comme l'indique l'expérience, les possibilités effectives de production ne peuvent pas dépasser 96% des possibilités théoriques, la couverture des besoins, estimés à 87 millions de tonnes pour 1960 par les objectifs généraux, serait approximativement assurée à cette date.

Les dépenses d'investissements pour centrales minières et autres installations énergétiques se situent en 1956 (104 millions de dollars) à un niveau élevé par rapport au chiffre de 1955 (80 millions de dollars). Les prévisions pour 1957 (152 millions de dollars) et 1958 (159 millions de dollars) sont encore en forte hausse.

En 1960, il est probable que les centrales minières assureront un tiers de la production d'électricité à partir du charbon; rapportée aux besoins totaux d'énergie électrique de la Communauté, la production de ces centrales passerait de 13,4 % en 1956 à 15 % en 1960. Le développement d'une telle production, obtenue essentiellement à partir de produits secondaires, s'inscrit dans la ligne définie par les objectifs généraux pour la valorisation du charbon (1).

23.- En ce qui concerne les mines de fer, les dépenses d'investissements restées voisines de 30 millions de dollars par an entre 1952 et 1955 sont en forte progression. Elles ont dépassé

---

(1) Voir Cinquième Rapport général de la Haute Autorité, avril 1957 (N° 305 à 307).

48 millions de dollars en 1956, les prévisions atteignent 65 millions pour 1957 et 49 millions pour 1958.

Malgré cette expansion, les mines de fer de la Communauté ne suivront pas le développement attendu de la production sidérurgique. Les possibilités théoriques d'extraction pourraient passer de 84,8 millions de tonnes en 1956 à 105,5 millions de tonnes en 1960; les importations devraient, dans ces conditions atteindre 32 millions de tonnes de minerai riche en 1960, contre 22,8 millions de tonnes en 1956.

24.- En ce qui concerne l'industrie sidérurgique, les dépenses d'investissements, après avoir marqué un minimum en 1954, se caractérisent par une progression soutenue :

(en millions de dollars)

Installations	Dépenses effectives					Dépenses prévues (invest. engagés ou décidés au 1/1/1957)	
	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Pour la production de fonte (1)	83	91	70	83	130	233	185
d'acier	91	82	44	63	99	127	85
de laminés	282	266	265	301	247	294	171
Services généraux	89	103	75	77	97	144	103
Total	545	542	454	524	573	798	544

De 81 millions de dollars en moyenne entre 1952 et 1955, les dépenses pour la production de fonte sont passées à 130 millions en 1956; elles dépasseraient 200 millions de dollars en 1957, la progression étant particulièrement forte pour la préparation des charges et l'agglomération.

L'incidence des nouveaux investissements pour la production de fonte se fera sentir prochainement : l'accroissement des possibilités théoriques de production entre 1958 et 1959 devrait par exemple dépasser 4 millions de tonnes, contre 2,5 millions en moyenne annuelle de 1955 à 1956.

Après le ralentissement de 1954, les dépenses pour aciéries ont dépassé en 1956, avec 99 millions de dollars, le niveau élevé

(1) Y compris les cokeries sidérurgiques et les installations pour la préparation des charges (concassage, criblage, agglomération).

de 1952 et 1953, soit 86,5 millions de dollars en moyenne. Les prévisions pour les prochaines années sont encore en hausse notable.

La progression observée se caractérise par l'essor des aciéries Thomas et surtout des aciéries LD, Rotor et similaires; ces derniers procédés, mis au point récemment, interviendraient en 1957 pour près de 15 % dans les dépenses destinées à la production d'acier.

Les dépenses envisagées doivent permettre à l'industrie sidérurgique de la Communauté d'atteindre, voire de dépasser, la limite longue des besoins prévus par les objectifs généraux, soit 73,5 millions de tonnes en 1960 : les programmes connus conduisent déjà à des possibilités théoriques de production égales à 74,5 millions de tonnes, et à des possibilités effectives estimées à 96 % de cette valeur, soit 71,5 millions de tonnes (1).

Le niveau des investissements pour laminoirs n'a pas varié sensiblement depuis 1952 : le minimum a été observé en 1954 avec 265 millions de dollars, et le maximum en 1955 avec 301 millions de dollars. Les prévisions à court terme demeurent entre les mêmes limites. Progressivement toutefois, l'orientation des dépenses se modifie : ralentissement dans le secteur des trains à produits plats, à l'exception des trains à tôles fortes; redressement dans le secteur des trains à profilés, surtout pour les profilés lourds et moyens.

L'orientation croissante des dépenses d'investissements vers les trains à profilés au détriment des trains à produits plats ne se répercutera qu'assez lentement sur les possibilités de production. La part des produits plats dans les possibilités de production totales de produits laminés continuera à croître, encore qu'à un rythme ralenti, pour atteindre 43 % en 1960 contre 41 % en 1956.

25.- Les possibilités de production dégagées par l'enquête appellent deux remarques principales (2).

Les objectifs généraux prévoient pour 1960 des besoins en houille atteignant 306 millions de tonnes. Les possibilités effectives de production, d'après les programmes connus au 1<sup>er</sup> janvier 1957, ne devraient à cette date atteindre encore qu'environ 96 % des possibilités d'extraction théoriques estimées à 278,5 millions de tonnes, soit moins de 270 millions de tonnes. Long et coûteux sera l'effort à accomplir pour rapprocher la production des besoins, à la fois dans les mines existantes et par fonçage de nouveaux sièges.

---

(1) Voir Cinquième Rapport général de la Haute Autorité, avril 1957 (N° 311 à 314).

(2) Pour la comparaison entre les besoins retenus par les objectifs généraux et les possibilités effectives de production en 1960, voir Annexe statistique, tableau 5.

Les programmes connus en matière de production de fonte et d'acier, conduisent à un rapport entre les possibilités de production égale pour 1960 à 764 kg de fonte par tonne d'acier. Or, la production de 73,5 millions de tonnes d'acier, à cette date, impliquerait des besoins égaux à 788 ou 781 kg de fonte par tonne d'acier, suivant que les importations de ferraille seraient seulement de 1,5 ou 2 millions de tonnes comme prévu dans les objectifs généraux. La discordance entre les prévisions et les objectifs est préoccupante. Elle ne pourrait être redressée que si un nouvel et important effort d'investissement est effectué pour la production de fonte (1).

26.- Déclarations d'investissements. Une vue d'ensemble a déjà été donnée des déclarations d'investissements reçues au cours du premier semestre 1957 (2). Les projets déclarés entre le 1er juillet et le 30 septembre 1957 sont maintenant connus (3). Ils seront commentés en avril 1958 dans le sixième Rapport général de la Haute Autorité.

Rappelons que la déclaration des programmes d'investissements des entreprises a été rendue obligatoire par la Haute Autorité à partir du 1er septembre 1955 (4).

---

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, juillet 1957 (N° 28 à 31)

(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, novembre 1957 (N° 14 à 18)

(3) Voir Annexe statistique, tableau 6

(4) Décision N° 27-55 du 20 juillet 1955 et N° 26-56 du 11 juillet 1956 Journal officiel de la Communauté du 26 juillet 1955 et du 19 juillet 1956.

## PROBLEMES DU TRAVAIL

27.- Sécurité sociale des travailleurs migrants. Dès décembre 1953, la Haute Autorité, s'adressant aux Etats membres au sujet de l'application de l'article 69, avait préconisé la conclusion d'une convention générale de Sécurité Sociale.

A la demande de la Haute Autorité, le Bureau International du Travail a préparé un projet de convention qui a été examiné par un Comité d'experts gouvernementaux et proposé à l'agrément des Etats.

C'est ainsi que les ministres du travail des six pays de la Communauté ont signé à Rome le 9 décembre 1957, en présence de Monsieur Paul FINET, Membre de la Haute Autorité, la Convention européenne de sécurité sociale pour les travailleurs migrants.

Cette convention, qui sera ouverte à l'adhésion des Etats européens qui ne sont pas membres de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, s'appliquera, sauf cas exceptionnels, à toutes les catégories de salariés. Elle porte sur l'ensemble des branches de la Sécurité Sociale, c'est-à-dire maladie, invalidité, vieillesse, prestations aux survivants, accidents du travail et maladies professionnelles, allocations familiales et chômage.

Il en résultera une unification des règles applicables aux travailleurs migrants. La Convention se substitue en effet aux conventions bilatérales et aux conventions multilatérales dans les rapports des Etats contractants entre eux, sauf en ce qui concerne les travailleurs frontaliers et certaines dispositions des conventions bilatérales qui pouvaient être exceptionnellement plus favorables que les dispositions de même nature de la nouvelle Convention.

28.- Formation professionnelle. Sur l'invitation du National Coal Board, les 18 experts employeurs et travailleurs des six pays de la C.E.C.A. de la sous-commission "Formation professionnelle-charbon" ont participé du 25 novembre au 4 décembre à une session d'étude de la formation professionnelle dans les charbonnages de Grande Bretagne.

Organisée à l'initiative de la Haute Autorité, cette session avait pour but de compléter les informations déjà recueillies dans les six pays de la Communauté, grâce aux précédents travaux de la sous-commission sur la formation des jeunes mineurs, des électriciens et mécaniciens du fond, du personnel de maîtrise et de direction.

29.- Hygiène et médecine du travail. Dans le cadre du crédit de 1 200 000 dollars accordé pour quatre ans pour le programme de recherches en matière d'hygiène et de médecine du travail, la Haute Autorité a adopté, fin novembre, 14 projets de recherches, à valoir sur la deuxième tranche, pour un montant total de 82 972 dollars et reconduit

5 projets de recherches, à valoir sur la première tranche, pour un montant total de 18 820 dollars. Enfin, début décembre, elle a reconduit également pour une deuxième année, 25 projets de recherches de la première tranche pour un montant de 118 800 dollars.

L'utilisation du crédit de 1 200 000 dollars atteint donc actuellement 630 800 dollars.(1)

30.- Construction de maisons ouvrières. (2) Au 1er décembre 1957, la Haute Autorité avait octroyé, au titre du premier programme expérimental et du premier programme de financement de maisons ouvrières, une aide financière permettant la construction de 14 217 logements, dont 9 673 étaient achevés.

Au titre du deuxième programme de financement, le nombre de logements financés étaient, à la même date, de 11 585 dont 485 achevés.

Le dix-millième logement ouvrier, construit dans les six pays de la Communauté avec l'aide financière de la Haute Autorité, a été terminé vers la fin de novembre. Il a été inauguré officiellement le 4 décembre à Oberraden, dans la Ruhr.

---

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, juin 1957 (N° 31)

(2) Voir Annexe statistiques, tableaux 7 et 8

**ANNEXE STATISTIQUE**

**1. ACIER**

(en milliers de tonnes)

	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
<b>I Commandes nouvelles</b> (en indices, moyenne mensuelle 1954 = 100)								
octobre 1957	122	95	111		153	87	115	115
septembre 1957	102	95	97		142	87	122	102
octobre 1956	113	133	112		181	122	94	121
Janv.-oct. 1957 (m.m.)	108	96	109		142	96	104	109
Janv.-oct. 1956 (m.m.)	105	118	108		153	108	106	112
<b>II Production d'acier brut</b>								
novembre 1957	2 177	529	1 240	284	580	289	94	5 193
octobre 1957	2 225	594	1 268	307	615	308	112	5 429
novembre 1956	2 003	536	1 169	285	502	294	86	4 875
Janv.-nov. 1957 (m.m.)	2 047	520	1 167	288	564	293	99	4 978
Janv.-nov. 1956 (m.m.)	1 939	531	1 116	282	490	288	87	4 733
<b>III Production de fonte</b>								
novembre 1957	1 605	476	1 029	277	164	281	57	3 889
octobre 1957	1 863	508	1 051	278	169	285	62	4 016
novembre 1956	1 501	474	974	257	150	276	52	3 684
Janv.-nov. 1957 (m.m.)	1 528	461	986	261	179	278	58	3 751
Janv.-nov. 1956 (m.m.)	1 465	471	948	251	161	273	59	3 624
<b>IV Production de produits finis</b>								
juin 1957	1 174	326	785	180	348	215	73	3 101
mai 1957	1 345	401	818	207	406	222	75	3 474
juin 1956	1 306	418	832	197	339	228	72	3 392
Janv.-juin 1957 (m.m.)	1 306	394	822	199	374	219	74	3 386
Janv.-juin 1956 (m.m.)	1 253	397	779	191	320	214	73	3 227
<b>V Importations de produits sidérurgiques des pays tiers</b>								
juin 1957	29,1	17,6	11,6		72,2	1,4	14,5	146,4
mai 1957	40,8	21,4	9,7		64,0	1,2	15,4	152,5
juin 1956	79,6	24,4	8,2		51,9	2,6	18,8	185,5
Janv.-juin 1957 (m.m.)	34,8	18,7	11,3		48,9	1,0	15,0	129,7
Janv.-juin 1956 (m.m.)	44,0	22,5	3,9		40,2	1,4	20,8	132,6
<b>VI Exportations de produits sidérurgiques vers les pays tiers</b>								
août 1957	269,7	175,9	183,9		46,3	82,3	22,0	780,1
juillet 1957	267,1	66,1	210,9		48,9	95,3	24,0	712,3
août 1956	178,3	194,3	205,6		37,4	99,6	26,0	741,2
Janv.-août 1957 (m.m.)	242,6	183,3	224,3		42,4	99,8	23,0	815,4
Janv.-août 1956 (m.m.)	159,7	189,6	230,7		27,5	93,1	25,0	725,6
	Allemagne (R.F.)	Belgique/ Luxembourg	France et Sarre		Italie	Pays-Bas	Communauté	
<b>VII Livraison de produits sidérurgiques vers les autres pays de la Communauté</b>								
juin 1957	101,6	183,3	116,3		3,1	25,0		429,3
mai 1957	112,9	178,7	124,2		7,0	27,3		450,1
juin 1956	87,4	197,6	132,2		4,0	31,4		452,6
Janv.-juin 1957 (m.m.)	104,8	175,4	133,0		4,8	26,1		444,1
Janv.-juin 1956 (m.m.)	74,6	194,4	134,9		3,9	23,5		431,3

## 2. CHARBON

(en milliers de tonnes)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Pays-Bas	Communauté
I	<u>Production de houille</u>							
	novembre 1967	11 580	2 532	4 797	1 369	72	973	21 323
	octobre 1967	11 747	2 654	4 853	1 358	93	1 033	21 738
	novembre 1966	11 520	2 535	4 864	1 374	93	1 018	21 404
	janv.-nov. 1967 (m.m.)	11 148	2 414	4 740	1 384	84	962	20 722
	janv.-nov. 1966 (m.m.)	11 245	2 473	4 602	1 442	91	999	20 852
II	<u>Production de coke</u>							
	octobre 1967	3 834	622	1 078	370	310	344	6 558
	septembre 1967	3 686	599	1 030	357	300	328	6 300
	octobre 1966	3 729	635	1 056	368	284	368	6 440
	janv.-oct. 1967 (m.m.)	3 768	594	1 041	359	303	351	6 416
	janv.-oct. 1966 (m.m.)	3 604	603	1 010	350	283	351	6 201
III	<u>Importation de houille des pays tiers</u>							
	octobre 1967	1 729	281	633	9	711	485	3 848
	septembre 1967	1 399	209	693	16	726	396	3 439
	octobre 1966	1 408	351	942	-	686	504	3 889
	janv.-oct. 1967 (m.m.)	1 440	244	863	3	735	467	3 752
	janv.-oct. 1966 (m.m.)	1 166	198	716	-	617	396	3 093
IV	<u>Exportation de houille vers les pays tiers</u>							
	octobre 1967	172	54	67	42	-	11	346
	septembre 1967	143	41	48	39	-	14	285
	octobre 1966	219	82	86	56	-	14	459
	janv.-oct. 1967 (m.m.)	209	68	73	49	-	14	413
	janv.-oct. 1966 (m.m.)	212	104	94	70	-	13	493
V	<u>Exportation de coke vers les pays tiers</u>							
	octobre 1967	251	19	3	-	-	71	344
	septembre 1967	261	16	4	-	-	54	335
	octobre 1966	340	23	6	0	1	65	435
	janv.-oct. 1967 (m.m.)	282	18	7	0	0	54	361
	janv.-oct. 1966 (m.m.)	311	26	7	0	1	67	412
VI	<u>Livraison de houille et d'agglomérés de houille vers les autres pays de la Communauté</u>							
	octobre 1967	848	290	356	-	-	77	1 571
	septembre 1967	681	316	321	-	-	66	1 384
	octobre 1966	844	318	412	-	-	75	1 649
	janv.-oct. 1967	887	323	372	-	-	79	1 661
	janv.-oct. 1966	850	330	402	-	-	71	1 653
VII	<u>Livraison de coke vers les autres pays de la Communauté</u>							
	octobre 1967	591	54	17	-	7	107	776
	septembre 1967	590	61	16	-	6	114	787
	octobre 1966	613	54	9	-	2	94	772
	janv.-oct. 1967	586	59	13	-	11	110	779
	janv.-oct. 1966	598	53	12	-	10	96	769

### 3. PRIX INTERIEURS DES PRODUITS LAMINES AU 23 NOVEMBRE 1957 (1)

(en dollars par tonne, départ parité, taxes non comprises)

Produits	Allemagne	Sarre	Belgique	France	Luxembourg	Angleterre	U.S.A.
Demi-produits de relaminage pour laminés marchands	81,50	74,75	90,-	66,60	88,-	86,35	85,45
Laminés marchands	99,20	102,60	108/110	86,70	106,-	106,30/111,20	116,30/119,60
Poutrelles	96,90	97,60	114,-	87,80	106,-	105,75	116,30
Fil machine	101,70	103,80	108,-	90,65	106,-	109,50	135,60
Feuillards	112,90	113,10	107,-	95,50	107,-	a) 106,80 b)	108,60
Tôles fortes 3/16"	116,55	114,85	138,60	109,25	132,60	121,90 142,55	112,45/119,60
Tôles moyennes 1/8"	122,95	118,30	140,70	112,70	134,70	123,55 144,60	136,15
Tôles fines à chaud 11/12 g 2,75 - 3 mm	135,10	128,25	136,-	120,80	135,60	129,- 149,65	136,15
Tôles fines à froid 17/20 g 1,10 - 1,25 mm	155,75	147,80	149,40	136,10	146,40	140,70 -	148,80

(1) En général, comparaison des prix de base. Pour les tôles, cependant, en raison des dimensions de base sensiblement différentes, on a dû inclure certains extra d'épaisseur et de format. Taxes déduites des prix de barèmes: Allemagne 4 %; les prix de barèmes des autres pays s'entendent déjà hors taxe.

Communauté: prix de l'acier Thomas; Grande-Bretagne et USA: prix de l'acier basique (Th/SM). Conversion des prix français au cours de 420 Ffrs pour un dollar. Malgré l'augmentation des prix intervenue le 8 novembre, il en résulte, par rapport aux prix publiés antérieurement, une diminution des prix français égale à la différence entre le nouveau et l'ancien cours de 350 Ffrs, diminution qui est atténué proportionnellement par l'augmentation des prix de 7,37 % pour l'acier Thomas.

Pour rendre les prix franco anglais comparables aux prix de parité des autres pays, un forfait de transport de 4,80 \$ a été déduit des prix britanniques.

4. PRIX INTERIEUR QUALITE SIEMENS-MARTIN DANS LA COMMUNAUTE

au 23 novembre 1957 (1)

(en dollars par tonne, départ parité, taxes non comprises)

	Allemagne	Sarre	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
Demi-produits de relaminage pour laminés marchands	90,95	90,50	109,-	83,45	112,-	-
Larges bandes enroulées à chaud	120,15	125,95	126,-	120,55	147,80	131,90
Laminés marchands	109,05	115,-	132,-	104,40	124,80/140,80	118,75
Profilés	106,75	113,35	136,-	105,75	140,80	-
Poutrelles à larges ailes	112,25	-	-	113,85	-	-
Palplanches	-	-	-	-	-	-
Fil machine	111,55	115,25	123,-	105,20	136,80	118,-
Feuillards	126,40	125,50	129,-	114,35	142,40	119,70
Larges-plats	120,-	123,70	152,-	118,40	163,20	-
Tôles fortes	122,75	123,70	152,-	120,85	171,20	127,50
Tôles moyennes	124,35	123,70	152,-	120,85	168,-	129,40
Tôles fines N.P.O.	146,50	143,-	148,-	138,55	172,-	148,-

(1) Les prix de barèmes allemands publiés comprennent une taxe sur le chiffre d'affaire de 4 % et les prix néerlandais une taxe sur le chiffre d'affaire de 5 %; les prix de barèmes des autres pays s'entendent hors taxe sur le chiffre d'affaire ou sur la valeur ajoutée. Pour la comparaison ci-dessus qui porte sur les prix de l'acier hors taxe, on a en conséquence déduit la taxe sur le chiffre d'affaire des prix allemands et néerlandais.

Pour les prix français et sarrois, on a pris pour base le cours de 420 Ffrs pour un dollar. Il en résulte par rapport aux prix publiés antérieurement une diminution d'un montant égal à la différence entre le nouveau et l'ancien cours de 350 Ffrs, diminution réduite proportionnellement par le relèvement des prix français et sarrois du 8 novembre 1957. Les prix indiqués pour les autres pays sont grevés d'un prélèvement de 20 % pour les livraisons d'aciers laminés à destination de la France ou de la Sarre, ou augmentent dans la même proportion, s'ils sont calculés en francs français, en raison du cours plus bas appliqué au franc dans le domaine des échanges extérieures.

**5. COMPARAISON ENTRE LES BESOINS, RETENUS PAR LES OBJECTIFS GENERAUX,**  
**ET LES POSSIBILITES EFFECTIVES DE PRODUCTION EN 1960**

(en millions de tonnes)

Produits	Possibilités effectives de production en 1960 d'après les programmes connus au 1-1-1957 (1)	Besoins en 1960 d'après les objectifs généraux définis le 20-5-1957 (2)
Houille	270	306
Coke	88	87
Minerai (fer contenu)	30	47 (3)
Fonte	55	58 (3)
Acier brut	71,5	73,5

- (1) Pour la fonte et l'acier, les investissements seulement envisagés ont été exclus.
- (2) Y compris les besoins pour l'exportation. Les besoins correspondent à la tendance moyenne pour le charbon, à la limite longue pour l'acier et ses matières premières (coke, minerai, fonte).
- (3) Dans l'hypothèse d'importation de ferrailles ne dépassant pas 1,5 à 2 millions de tonnes.

**6. VENTILATION DES PROJETS DECLARES, PAR SECTEURS INDUSTRIELS  
DE LA COMMUNAUTE, ENTRE LE 1er JUILLET 1957  
ET LE 30 SEPTEMBRE 1957**

	Nombre de projets	Montant des programmes déclarés (Mns de \$)	Augmentation nette des possibilités de production (1000 t ou 1000 KW)
<u>Industrie houillère</u>			
Siège d'extraction		7,12	275 (charbon)
Cokeries minières		3,34	120 (coke)
Cokeries indépendantes		3,94	-
Centrales minières		15,95	156 (MW)
Total partiel	10	30,35	
<u>Mines de fer</u>			
	1	6,00	
<u>Industrie sidérurgique</u>			
Préparation des charges		3,46	180 (agglomérés)
Hauts fourneaux		11,98	346 (1) (fonte)
Aciéries		(9,89)	
dont Aciéries Thomas		0,89	220 (2) (acier Thomas)
Aciéries Martin		2,86	232 (acier Martin)
Aciéries LD, Rotor et similaires		6,14	180 (acier Rotor)
Aciéries électriques et autres		-	-
Laminoirs		(37,98)	
dont Laminoirs à demi-produits		5,69	250 (demi-produits)
Laminoirs à profilés		-	-
Laminoirs à produits plats		32,29	200 (produits plats)
Galvanisation, étamage, etc.		1,60	
Cokeries sidérurgiques		9,69	500 (coke)
Centrales sidérurgiques		1,64	8 (MW)
Divers		2,06	
Total partiel	21	78,30	
Total général	32	114,65	

- (1) L'accroissement des possibilités de production d'agglomérés justifie à lui seul une fraction de l'accroissement des possibilités de production de fonte, égale à 56 000 tonnes.
- (2) L'accroissement des possibilités de production de fonte justifie à lui seul une fraction de l'accroissement des possibilités de production d'acier Thomas, égale à 140 000 tonnes.

7. ETAT DES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION DE MAISONS  
OUVRIERES CECA AU 1er DECEMBRE 1957 (1)

(1er programme expérimental et le 1er programme avec crédits)

P a y s	Prévu	Nombre de logements financés		d o n t			achevés		
				en préparation de construction	en construction				
Allemagne	10 400	10 185	(10 185)	121	(121)	1 600	(2 200)	8 464	(7 864)
Sarre	400	328	( 328)	-	( - )	278	( 328)	50	( - )
Belgique	1 750	1 920	( 1 920)	281	(281)	1 035	(1 037)	604	( 602)
France	2 750	1 587	( 1 587)	220	(407)	984	( 797)	383	( 383)
Italie	468	68	( 68)	-	( - )	-	( - )	68	( 68)
Luxembourg	75	75	( 75)	-	( - )	25	( 25)	50	( 50)
Pays-Bas	54	54	( 54)	-	( - )	-	( - )	54	( 54)
Communauté	15 897	14 217	(14 217)	622	(809)	3 922	(4 387)	9 673	(9 021)

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent l'état au 1er novembre 1957.

**8. ETAT DES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE LA  
CONSTRUCTION DE MAISONS OUVRIERES C.E.C.A.  
au 1er décembre 1957 (1)**

(- 2ème programme avec crédits -)

P a y s (2)	Prévu	Nombre de loge- ments financés		d o n t					
				en préparation de construction		en construction		achevés	
Allemagne	12 300	10 568	(9 526)	3 449	(2 994)	6 634	(6 047)	485	(485)
Pays-Bas	1 250	1 017	(1 017)	826	( 905)	191	( 112)	-	( - )
Communauté	13 550	11 585	(10 543)	4 275	(3 899)	6 825	(6 159)	485	(485)

(1) Les chiffres entre parenthèse indiquent l'état au 1er novembre 1957.

(2) Pour la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg les programmes sont en préparation



- Divers auteurs European Integration  
Edité par C. Groves Haines, The Johns  
Hopkins Press - BALTIMORE - 1957
- Divers auteurs L'unification économique de l'Europe  
La Baconnière - NEUCHATEL - 1957
- Divers auteurs Britain and Europe  
By The Economist Intelligence Unit Li-  
mited - December 1957
- Divers auteurs Les bases culturelles de l'unité euro-  
péenne.  
Institut international de Hautes Etudes  
"Antonio Rosmini" Tipografia Athesia -  
BOLZANO - 1957
- Henri BRUGMANS Les origines de la Civilisation européen-  
ne, Tome I.  
Georges Thone - LIEGE - 1958
- +++ Les Instituts d'Etudes européennes  
Centre européen de la Culture -  
GENEVE - 1957
- +++ Piccola antologia federalista  
Giovane Europa - ROMA - 1957
- HAMILTON, JAY ,  
MADISON Le Fédéraliste (réédition)  
Librairie générale de Droit et de Juris-  
prudence - PARIS - 1957

EUROPA IM AUFBAU

L'EUROPE EN ACTION

L'EUROPA IN AZIONE

EUROPA IN OPBOUW

EUROPE'S FIRST COMMON MARKET

UNITED EUROPE - THE FIRST STEP

Le Service d'Information de la Haute Autorité  
vient d'éditer un résumé du Rapport Général sur la  
Communauté (1957).

Cette brochure illustrée de 60 pages sera  
envoyée gratuitement sur simple demande adressée:

- au Service d'Information - Place de Metz - LUXEMBOURG
- aux Bureaux d'Information:

BONN - Siebengebirgestrasse 5

LONDRES S.W.1. - 23 Chesham street

PARIS VIII° - 55, avenue Georges V

ROME - Via Ludovisi 16

WASHINGTON 5 D.C. - 220 South. Build.

VIENT DE PARAITRE:

STRUCTURE ET TENDANCES  
DE L' ECONOMIE ENERGETIQUE

Cette étude, publiée dans la collection "Etudes et Documents", est le premier rapport du Comité mixte Conseil de Ministres - Haute Autorité sur les problèmes européens de l'énergie.

DEJA PARU:

READAPTATION ET REEMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE (1)

OBSTACLES A LA MOBILITE DES TRAVAILLEURS ET  
PROBLEMES SOCIAUX DE READAPTATION

COMPARAISON DES REVENUS REELS DES  
TRAVAILLEURS DE LA COMMUNAUTE

+  
+       +

Chaque volume, format 25 X 17,5 cm, édité dans les quatre langues de la Communauté, est en vente au prix de francs belges 50 - francs français 420 - DM 4,20 - lires 625 - florins 3,75 -

au Service des Publications de la Communauté

---

(1) Publié également en langue anglaise.